



Adaptation de la Forêt Tropicale aux Changements Climatiques (TROFCCA)

Desertification, changement climatique et forêts dans le Sahel

Exposé introductif à la première rencontre des partenaires en Afrique de l'Ouest
Projet Adaptation des Forêts Tropicales aux Changements Climatiques (TROFCCA)
7-8 Juin 2006, Ouagadougou, Burkina Faso.

Introduction

La population sahéenne en majorité rurale (environ 80%), dépend des ressources forestières pour la satisfaction de ses besoins sociaux de base, surtout pendant les périodes de famine ou de sécheresse (CGIAR, 2006). Les scénarios climatiques prédisent pour le Sahel une augmentation de la température et une baisse ou augmentation des précipitations suivant les zones (MECV, 2006). En effet, on assistera à une augmentation de la fréquence des phénomènes extrêmes tels les sécheresses et de la pression anthropique sur les ressources forestières du fait de l'accélération et de l'amplification de la dégradation des terres dues aux sécheresses, même si actuellement beaucoup de débats scientifiques ont lieu sur les possibles liens entre la sécheresse et de la désertification et entre la sécheresse et les changements climatiques au Sahel. Notons cependant que l'importante fréquence des sécheresses ces dernières années au Sahel sont liées au changement climatique même si certains auteurs l'attribuent à un phénomène naturel. Ces sécheresses parmi tant d'autres facteurs, exacerberont la dégradation des terres (désertification) en les rendant vulnérables à l'érosion éolienne et hydrique, par l'augmentation de l'évapotranspiration au niveau du sol, toutes choses qui entraîneront une baisse de la productivité agricole. En retour, la désertification augmente l'effet de serre à cause de l'augmentation de l'albédo des sols. Il existe donc une relation de cause à effet entre changement climatique et désertification. Parmi les conséquences de cette baisse de la productivité et de la dégradation des terres nous pouvons citer l'augmentation des pressions sur les ressources forestières par les communautés rurales qui en dépendent le plus pour améliorer leurs revenus monétaires, une augmentation des migrations vers les zones plus clémentes pour acquérir de nouvelles terres agricoles par défrichage, etc. C'est au vu de l'importance de la menace que constitue la désertification, que l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré l'année 2006 comme année

internationale des déserts et de la désertification (Granich, 2006). Ce document présentera d'abord un bref aperçu de la contribution du secteur forestier au développement économique et à la lutte contre la pauvreté en prenant le Burkina Faso comme exemple de pays sahéen, ensuite nous présenterons la Convention des Nations Unies de lutte contre la Désertification et la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques de même que le lien qui existe entre changement climatique et désertification et enfin quelques bonnes pratiques de lutte contre la désertification et leurs rôles dans la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques et dans l'adaptation seront présentés.

Place des forêts dans la lutte contre la pauvreté et dans le développement économique au Sahel: Cas du Burkina Faso

Dans les pays sahéens les forêts sèches jouent un rôle très important dans le développement économique et dans la lutte contre la pauvreté, mais leurs contributions ne sont généralement pas estimées.

La version révisée du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui constitue un cadre de référence pour tous les secteurs de la vie au Burkina Faso, les ressources naturelles occupent une place de choix. Dans le but de mettre au point des indicateurs fiables pour le Suivi-Evaluation des investissements en gestion des ressources naturelles, le Ministère de l'Environnement du Burkina Faso a commandité une étude sur la contribution des ressources forestières au développement économique et à la lutte contre la pauvreté. De cette étude il ressort que le secteur forestier demeure un secteur clef de développement au regard de ses rôles de maintien à l'équilibre écologique, de sécurité alimentaire, de production, de soutien à la production (fertilisation des sols, régulation du régime hydrique, etc.), d'économie et dans la santé des populations (CONEDD, 2005). En effet les acteurs dans le secteur forestier sont

nombreux. Outre l'Etat qui recrute du personnel pour garantir la pérennité des ressources naturelles, le secteur emploie dans le privé, plus de 60. 000 personnes ce qui est significatif pour résorber un tant soit peu le chômage et pour apporter un plus à l'allègement de la pauvreté et au renflouement de la caisse de l'Etat. En 2003 les recettes de l'Etat au titre des forêts étaient de 252 millions de FCFA et atteindraient plus de 316 millions de FCFA en 2015. Pour l'ensemble des acteurs dans la commercialisation du bois de chauffe et du charbon de bois, les recettes sont estimées à 4,394 milliards de FCFA en 2003 et à 5,568 milliards FCFA en 2015 (CONEDD, 2005). Les forêts procurent également des revenus aux populations qui s'investissent dans le commerce des produits forestiers non ligneux. De nombreux produits tels que le karité et les statuettes sont exportés et apportent une part importante à la balance commerciale du pays. Cependant ces ressources subissent une dégradation significative depuis plus de trente années. Les superficies des formations naturelles sont passées de 15 420 000 Ha en 1983 à 11 565 000 Ha en 1980 (CONEDD, 2005). Au delà du Burkina Faso, les forêts contribuent de la même manière au développement économique et à la lutte contre la pauvreté dans la plupart des pays sahéliens, dont la majorité des populations sont rurales.

La Convention des Nations Unies sur la lutte Contre la Désertification et la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques au Sahel

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification définit la désertification comme la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines. En ce sens, la dégradation des terres désigne la diminution ou la disparition, dans les zones susmentionnées, de la productivité biologique ou économique. Parmi les variations climatiques au Sahel, la sécheresse joue un rôle très important dans le processus de dégradation des terres. En effet, l'aridité expose les sols aux processus d'érosion éolienne et hydrique entraînant le départ de la partie arable et fertile des sols, ralentit les processus biologiques au niveau des sols, etc et entraîne notablement une baisse de la productivité des sols. Dans la région sahélienne, c'est le CILSS (Comite permanent Inter état de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel), organisation inter étatique créée en 1973 forte aujourd'hui de 9 pays membres (Burkina Faso, Mali, Niger, Gambie, Sénégal, Cap Vert, Mauritanie, Tchad et Guinée Bissau) qui fait

autorité en matière de lutte contre la désertification. Grâce à ses appuis multiples et multiformes, tous les pays membres du CILSS ont pu élaborer leur PAN-LCD (Plan d'Actions Nationaux de Lutte Contre la Désertification). Aussi la majorité des pays qui avaient des difficultés de financement pour la mise en œuvre de leur PAN-LCD, le CILSS a mis en œuvre de nombreuses initiatives dont IREMLCD (Initiative Régionale pour l'Environnement Mondial et Lutte Contre la Désertification) en partenariat avec le Fonds pour l'Environnement Mondial) et la France, le Fonds Italie Suisse de Lutte Contre la Désertification afin de pouvoir financer les petits porteurs de projets en matière de lutte contre la désertification. Comme prévue par la Convention, la sous région Ouest Africaine dispose déjà de son Plan d'Action Sous Régional de lutte contre la désertification, et c'est le CILSS qui assure sa coordination du fait de son expertise reconnue en matière de lutte contre la désertification par ses paires organisations sous régionales de l'Afrique de l'Ouest comme la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine). La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques définit quant à elle les changements climatiques comme les changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observé au cours de périodes comparables. Ainsi à travers le Sahel les phénomènes de changement climatique se traduiront par une fréquence des sécheresses suite à une baisse de la pluviométrie et une augmentation de la température selon le rapport de communication nationale sur les changements climatiques de certains pays sahéliens comme le Mali et le Burkina Faso et selon les scientifiques africains sous la coordination du Centre de Météorologie Africain des Applications Météorologiques pour le développement basé à Niamey. Contrairement à la Convention des Nations Unies de lutte Contre la Désertification, dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, peu de choses sont réalisées. La plupart des pays sont en cours d'élaboration de leur deuxième communication nationale et de leur PANA (Plan d'Actions Nationaux d'Adaptations aux changements climatiques). Comme institution pertinente chargée d'aider les pays dans la mise en œuvre de la Convention sur les Changements Climatiques dans la région sahélienne, nous pouvons citer AGRHYMET qui est un centre spécialisé du CILSS basé à Niamey au Niger qui intervient surtout

dans le renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des pays membres du CILSS. En effet, d'un côté nous avons les PAN-LCD déjà élaborés et commencés à être mis en œuvre dans le cadre de la Convention de lutte Contre la Désertification et de l'autre nous sommes en train d'élaborer les PANA pour la mise en œuvre de la Convention sur les Changements Climatiques. Vu le lien étroit entre les deux conventions et la longueur d'avance déjà pris dans la mise en œuvre de la Convention de lutte Contre la Désertification, il serait important que l'élaboration des PANA tiennent compte des PANLCD, et que les PANA tiennent compte du secteur de la foresterie qui semble être souvent ignorée malgré son importance significative dans le développement économique et dans la réduction de la pauvreté au détriment des secteurs comme l'agriculture.

Quelques expériences réussies d'actions de lutte contre la dégradation des terres en relation avec les changements climatiques

A travers le Sahel, de nombreux efforts sont mis en œuvre pour lutter contre la dégradation des terres. Il s'agit des techniques de Conservation des Eaux et des Sols, des pratiques innovantes en agroforesterie, etc se basant sur la valorisation des capacités locales. La réussite de ces efforts réduit la pression des communautés rurales sur les ressources forestières. Les techniques de régénération des terres dégradées suite aux phénomènes de déforestation et de sécheresse constituent des voies d'adaptation aux changements climatiques. En effet elles permettent de restaurer la productivité des terres permettant aux communautés qui y investissent d'exercer des activités génératrices de revenus comme la maraîchage. Ceci entraîne une diminution des pressions diverses sur les ressources forestières pour gagner de l'argent comme la coupe et la vente du bois de chauffe et du charbon de bois. De plus la revegetalisation des terres suite à ces techniques permettra d'absorber une quantité importante de CO₂, réduira l'albédo des sols toute chose qui contribuera à diminuer l'effet de serre à l'origine des sécheresses. De nombreux projets et programmes de développement au Sahel accordent une place importante à ces techniques de conservation des eaux et des sols (technique du Zai, technique de cordons pierreux, technique de demi lunes...) dans le cadre de la lutte contre la désertification. L'importance de ces différents programmes et projets mis en œuvre ca et la à travers le Sahel s'explique par le fait que la désertification représente de loin le problème environnemental majeur au Sahel et un handicap à la lutte contre la pauvreté, à la lutte contre

l'insécurité alimentaire pouvant être à l'origine de nombreuses tensions sociales (Granich, 2006). On pourra citer les projets intégrés Keita au Niger qui selon une approche participative a permis de récupérer en 20 ans des terres qui étaient impropres à l'agriculture dans la région de Tahoua. Environ 35000 Ha (Reij, 2005) ont été récupérées permettant la pratique d'activités agrosylvopastorales. Les productions record de 1200 kg à l'hectare de mil furent enregistrées. En plus de l'augmentation des rendements de cultures, le projet Keita a permis une augmentation du niveau de la nappe phréatique et une diversification des cultures. Les résultats sont si intéressants qu'il s'est créé à Tahoua un marché de terres dégradées. Les riches achètent des terres dégradées à moindre coût sur lesquelles les techniques de conservation des eaux et des sols sont appliquées pour les régénérer et les revendre plus chères (Reij, 2005). Autre expérience, il s'agit du projet Sahel Burkinabé de la GTZ qui a duré 15 années dans la zone sahélienne du Burkina Faso dont l'objectif était la valorisation des capacités locales de gestion décentralisée des ressources naturelles notamment dans les techniques de CES pour faire face au contexte physique difficile, malgré les potentialités certaines de la région. Les actions du projet ont permis d'améliorer les systèmes de production des ménages (GTZ, 2004).

Des pratiques émergentes en matière d'agroforesterie voient également le jour dans de nombreux pays à travers le Sahel et dans la sous région Ouest Africaine et méritent d'être promues et prises en compte dans les stratégies d'adaptation des forêts tropicales aux changements climatiques. En effet ces pratiques consistent à planter des arbres d'intérêts économiques dans les champs et ou des activités génératrices de revenus comme la maraîchage sont pratiquées de même que l'élevage. Ces pratiques sont connues sous le nom de *forêts de demain* (USAID et CILSS, 2002). Contrairement aux pratiques très anciennes qui consistaient à reboiser pour revitaliser les paramètres biophysiques, les *forêts de demain* prennent une dimension économique en procurant des revenus supplémentaires aux paysans. En plus des possibilités qu'offrent les *forêts de demain* dans la fourniture des biens et services, elles représentent également des puits de carbone contribuant à réduire le stock de carbone dans l'atmosphère et améliore la fertilité des sols.

Conclusion

Malgré tout le débat autour des changements climatiques et la sécheresse dans le Sahel, on admet que l'importante fréquence des

secheresses dans cette region, les vents de sable observees dans les villes (CONEDD, 2003) sont une manifestation du changement climatique. La plupart des scenarios climatiques predisent une augmentation de temperature et une diminution des precipitations. Donc les secheresses sont appelees a s'empirer dans le Sahel et les processus de degradation des terres sont appeles a prendre de l'ampleur au vu des impacts connus de la secheresse sur les proprietes physiques et biologiques du sol. En retour, si des actions ne sont pas mises en oeuvre pour reduire la vulnerabilite des terres a la secheresse, le phenomene de rechauffement climatique au sahel risque de s'aggraver a cause de l'augmentation de l'albedo des sols. Notons aussi qu'une baisse de la productivite des terres amenera une majorite des populations rurales saheliennees dont les moyens d'existence sont essentiellement bases sur les ressources naturelles, a se reconvertir dans l'exploitation du bois ou du charbon de bois au vu de l'importance des revenus monetaires que les exploitants en tirent de sa commercialisation, comme nous l'avons montre plus haut. Du fait des revenus qu'elles apportent, les forets au Burkina Faso connaissent une exploitation anarchique a tel point que le gouvernement a interdit en 2005 sur tout le territoire national la production du bois et du charbon de bois afin de mieux reglementer le secteur. Ainsi donc dans le cadre des activites de TroFCCA, il serait interessant d'etudier, quelles peuvent etre les causes reelles et profondes qui emmenent les communautes rurales a se tourner dans la production du bois et du charbon de bois, quelles types de strategies et de politiques de gestion appropriees peut on mettre en place afin de mieux orienter les recherches sur les strategies d'adaptation des forets tropicales au changement climatique. Egalement TroFCCA pourra voir comment valoriser les experiences reussies de lutte contre la desertification dans la formulation de ces strategies d'adaptation au chngement climatique. Ainsi on pourra sauver nos terres forestieres qui sont deja soumises a de fortes pressions afin de leur permettre de pouvoir jouer pendant longtemps encore leur role de puits de gaz a effet de serre. Aussi TroFCCA devrait travailler a une prise de conscience de la majorite des sahelien qui ont tendance a confondre desertification et changement climatique. Pour ce faire une piste de synergie d'action regionale entre desertification et changement climatique serait le renforcement des capacites des differents acteurs (politiques, organisations paysannes) sur le phenomene de changement climatique et surtout le lien qui existe entre changement climatique, desertification et forets en utilisant

les structures et les ressources des institutions telles le CILSS, l'UEMOA, la CEDEAO et AGRHYMET afin que les strategies d'adaptation formulees par le projet TroFCCA conduisent a un developpement durable et soient reellement integrees dans les politiques de developpement des pays, comme cela a ete fait pour la lutte contre la desertification. Des lors, le CIFOR-Afrique de l'Ouest a travers TroFCCA pourra se positionner comme leader incontournable dans la region en matiere de changement climatique.

Références bibliographiques

CGIAR, 2006. CGIAR contributions to agricultural development

CONEDD, 2005. Contribution du secteur forestier a l'économie nationale et a la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso

GRANICH, S. 2006. Reports on the designation of 2006 as the International Year of Deserts and Désertification. Tiempo, a bulletin on Climate and development, 59 :8-12.

GTZ, 2004. Valorisation des capacités locales de gestion décentralisée des ressources naturelles. L'expérience du PSB/GTZ dans le Sahel Burkinabé, 81p

MECV, 2006. Evaluation de la vulnerabilite et des capacités d'adaptation aux changements climatiques du Burkina Faso. Rapport provisoire, 104p

REIJ, 2005. Rapport Etude pilote au Niger sur les investissements en Conservation des Eaux et du Sol.

USAID and CILSS, 2002. Investing in tomorrow's forests: toward an action agenda for revitalizing forestry in West Africa, 35p